

La lettre de l'APPCM



LE MOT DU PRÉSIDENT

L'APPCM en soutien à l'avenir des entreprises polynésiennes

Nous venons de témoigner de l'importance de nos liens avec la Polynésie française à l'occasion de la célébration, début juillet, des cent trente ans de la chambre consulaire du territoire. Rien d'étonnant à ce que nos relations se soient fortement développées en quelques années, car elles reposent sur la richesse du tissu économique artisanal et sur les valeurs communes à nos métiers. Pour toutes ces raisons, il était important pour l'APPCM et les chambres de métiers et de l'artisanat d'outre-mer d'être présentes à cet anniversaire. Nous avons aussi resserré les liens de concertation et de travail et préparé le futur.

Pour assurer l'avenir des 10 000 entreprises artisanales réparties sur les cinq archipels de la Polynésie française, un centre de formation vient d'être construit. La formation des jeunes est un sujet de préoccupation crucial et la formation aux métiers de l'artisanat leur permettra l'insertion durable dans la vie économique.

En quelques années, les relations entre l'APPCM et les chambres de métiers et de l'artisanat d'outre-mer ont considérablement progressé. Lors de leur dernière assemblée générale avant les élections, les présidents des CMA ont décidé que, dorénavant, un représentant de l'outre-mer siègera au bureau de l'APPCM. La conférence interrégionale des métiers et de l'artisanat d'outre-mer est désormais parfaitement organisée et dotée des moyens nécessaires pour identifier les difficultés particulières et trouver les bonnes solutions en concertation avec les ministères de l'artisanat et de l'outre-mer.

Toutes ces avancées témoignent de la volonté des présidents des CMA de métropole d'associer leurs collègues d'outre-mer aux politiques menées par les CMA en faveur des entreprises artisanales.

Alain Griset



Sommaire

XX^{ES} RENCONTRES DES CHAMBRES DE MÉTIERS FRANÇAISES ET ALLEMANDES

■ Réunies à Bordeaux en juin 2010 pour leurs XX^{es} Rencontres, les chambres de métiers françaises et allemandes ont démontré l'importance de leurs missions aux côtés des entreprises.

TRIBUNE

■ Otto Kentzler, président du DHKT (Assemblée nationale des chambres de métiers allemandes).

BRÈVES EUROPÉENNES

■ Développement des territoires: dialogue avec les institutions européennes.

IMPULSIONS ACTIONS

■ France/Allemagne: apprentissage croisé.
■ Revaloriser les commerces de quartier: l'APPCM et l'EPARECA s'associent.

2

3

4

4

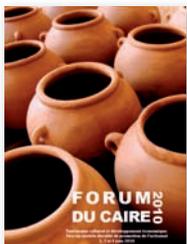
Initiatives de l'économie 2010 : une CMA primée deux fois !



Le 28 mai, les lauréats des Initiatives de l'économie ont reçu leur prix lors d'une cérémonie organisée

sous le haut patronage du président du Conseil économique, social et environnemental. Deux des huit initiatives primées par une quarantaine de journalistes de la presse économique reviennent à la chambre de métiers et de l'artisanat de Loire-Atlantique. Ces trophées récompensent les actions des corps intermédiaires publics et privés en faveur du développement économique.

Cap sur la promotion de l'artisanat dans le bassin méditerranéen



Dix artisans français ont participé au Forum du Caire organisé, du 2 au 4 juin 2010, par le Conseil culturel

de l'Union pour la Méditerranée, en partenariat avec l'APCM. Objectif de cette initiative : promouvoir et mieux faire connaître la contribution des métiers de l'artisanat à la préservation des pratiques culturelles et au développement économique. À l'issue de ce Forum, un accord pour la promotion de l'artisanat dans les pays du bassin méditerranéen a été adopté.

Création de l'Institut national des métiers d'art

L'Institut national des métiers d'art (INMA) est né le 22 juin dernier du rapprochement de la Société d'encouragement aux métiers d'art (SEMA) et de la mission des métiers d'art du ministère de la Culture et de la Communication. Structure de référence pour les métiers d'art, l'INMA est placé sous la double tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du secrétariat d'État au Commerce et à l'Artisanat.

Pleins feux sur...

XX^{es} Rencontres de françaises et allemandes au

Si l'artisanat a besoin de l'Europe, l'Union européenne a besoin de l'artisanat, de son potentiel, de ses compétences et de l'implication de ses représentants au niveau communautaire. Réunies à Bordeaux les 16, 17 et 18 juin 2010 pour leurs XX^{es} Rencontres, les chambres de métiers françaises et allemandes ont démontré l'importance de leurs missions aux côtés des entreprises.

Les chambres de métiers françaises et allemandes travaillent ensemble depuis plus de cinquante ans. Au travers d'une coopération amplifiée au fil des ans, elles ont pleinement contribué à une meilleure prise en compte des intérêts des entreprises artisanales dans les politiques communautaires. En effet, au-delà de la contribution au développement des solidarités franco-allemandes et de la citoyenneté européenne, les rencontres triennales des chambres de métiers françaises et allemandes sont à l'origine d'initiatives majeures : élaboration du *Small Business Act*, mise en place de mesures pour la mobilité des apprentis, valorisation des entreprises et des métiers artisanaux, lancement de la Semaine européenne de l'artisanat et des PME.



Une contribution unique aux politiques communautaires

L'Europe traverse une période délicate et doit se donner les moyens d'un avenir durable. Les petites et très petites entreprises sont des acteurs essentiels des plans de relance de l'économie française et allemande, avec près de deux millions d'entreprises, soit 98,8 % des entreprises européennes ; 800 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 8 millions d'actifs et 580 000 apprentis en formation. Impactées par la crise, la mondialisation, les changements



Alain Juppé, le maire de Bordeaux, entouré d'Alain Griset, président de l'APCM, Yves Petitjean, président de la CMA de Gironde, et Otto Kentzler, président de l'Assemblée nationale des chambres de métiers allemandes.

Les chambres de métiers cœur de l'économie

démographiques, la lutte contre le réchauffement climatique, les entreprises doivent faire face.

Dans ce contexte, et à l'aube d'une nouvelle mandature européenne, les chambres de métiers françaises et allemandes ont partagé leurs réflexions et bonnes pratiques, convaincues que la nouvelle stratégie « UE 2020 » ne pourra être déployée que si les chambres y sont effectivement associées et que leurs entreprises y sont intégrées.

Les leçons de la crise

Les 400 représentants des entreprises des deux côtés du Rhin ont fait le même constat : paradoxalement, les petites entreprises ont mieux résisté à la crise que les grandes.

Si la crise permet de faire valoir la pertinence de l'économie de proximité et s'accompagne d'une meilleure prise en compte de son rôle dans l'économie européenne, beaucoup de chemin reste à parcourir. Les représentants allemands et français ont manifesté de fortes attentes vis-à-vis de l'Union européenne.

Qu'il s'agisse d'accès aux marchés, d'adaptation de la fiscalité, d'accès aux crédits ou encore de soutien aux organisations d'entreprises, l'Union européenne doit aller plus loin.

Pour un meilleur service aux entreprises

Pendant deux jours, les participants ont porté leur réflexion sur le rôle et les missions des chambres, leur communication, leur modernisation, l'adaptation d'une coopération



ancienne aux réalités technologiques et aux exigences d'aujourd'hui.

Ils ont en outre débattu des services proposés aux entreprises : mise en place de guichet unique pour la création d'entreprise et la prestation de services, appui à l'export, soutien à l'innovation, formation tout au long de la vie, circulation des compétences.

En mettant au cœur de leurs travaux l'adaptation de leurs services aux défis actuels, les chambres de métiers françaises et allemandes ont réaffirmé leur volonté d'être partie prenante d'une Europe qui valorise ses entrepreneurs, qui prenne en compte leur savoir-faire et leur rôle de proximité, en résumé d'une Europe qui pense aux petits d'abord.



OTTO KENTZLER

Président du DHKT
(Assemblée nationale des chambres de métiers allemandes)

Que retiendrez-vous de ces XX^{es} Rencontres des chambres de métiers françaises et allemandes ?

En France comme en Allemagne, les chambres de métiers sont des prestataires de services modernes et opérationnels confrontés à des changements structurels. La qualité des produits et des services des entreprises artisanales leur donne des avantages concurrentiels. Pour consolider et développer ces avantages, elles ont besoin d'être accompagnées. C'est ce que nous faisons dans le cadre de nos échanges.

Sur quels terrains les chambres de métiers doivent-elles être plus particulièrement présentes ?

J'en citerais trois : le développement du potentiel des entreprises sur les marchés européens, régionaux et internationaux ; la formation de jeunes européens compétents pour nos entreprises, l'accompagnement à l'innovation. J'ajouterais que les chambres de métiers doivent également continuer de travailler à l'amélioration de l'image des métiers et de l'artisanat.

Comment opérez-vous cet accompagnement ?

Notre objectif est d'aider les entreprises à optimiser leur processus d'affaires et à réduire leurs charges pour plus de compétitivité. Nous y contribuons très concrètement et de plusieurs manières, par exemple : mise en place de guichets uniques, dématérialisation des procédures, transparence des qualifications entre les deux pays et échanges d'apprentis, mise en place de réseaux d'experts pour un accompagnement individualisé.

Quels prolongements à ces rencontres ?

La première concrétisation, c'est la signature de la convention avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) en vue de développer la mobilité des apprentis. Nous les ferons vivre également au quotidien à travers nos jumelages et nos projets communs. Enfin, nous nous retrouverons en 2013, en Allemagne, pour célébrer les cinquante ans de ces rencontres.

Développement des territoires: dialogue avec les institutions européennes



À l'occasion du Conseil d'administration de l'UEAPME, qui s'est tenu à Vienne le 25 juin dernier, le Commissaire Johannes Hahn, en charge de la politique régionale, et la présidente de la Commission développement régional du Parlement européen, Danuta Hübner, ont exprimé leur soutien aux priorités et besoins exprimés par les entreprises artisanales et les PME en matière de développement des territoires. Ils ont réaffirmé:

- ▶ l'importance de l'artisanat et des petites entreprises dans la cohésion des territoires;
- ▶ le besoin d'un dialogue en continu entre les autorités territoriales et les organisations représentatives de ces entreprises;
- ▶ le besoin d'adapter et de faciliter l'accès des programmes européens, en particulier les fonds structurels, à ces entreprises;
- ▶ la nécessité d'infléchir la législation européenne afin que celle-ci soutienne plus qu'elle ne contraigne le développement des petites entreprises.

Le chiffre...

3 600

C'est le nombre de représentants aux chambres de métiers et de l'artisanat qui seront élus par les artisans au terme du scrutin qui se déroulera par correspondance du 28 septembre au 13 octobre 2010.

FRANCE/ALLEMAGNE Apprentissage croisé

« Il faut que la mobilité des apprentis devienne la règle », ont réaffirmé les chambres de métiers françaises et allemandes réunies à Bordeaux pour leurs XX^{es} Rencontres.

C'est dans cet esprit que l'APCM et son équivalent d'outre-Rhin, la DHKT, ont signé avec l'OFAJ (Office franco-allemand de la jeunesse) une convention de partenariat pour renforcer la mobilité des apprentis.

Par cet accord, les partenaires s'engagent à mettre en œuvre les projets de mobilité avec un principe de réciprocité. D'une durée de quatre à vingt et un jours, ces projets s'adressent aux apprentis, aux



Alain Griset, président de l'APCM, Béatrice Angrand secrétaire général de l'OFAJ, Heinrich Traublinger, vice-président du DHKT.

jeunes issus de l'apprentissage et aux maîtres d'apprentissage. Cette coopération entre dans le cadre du projet européen « Euro apprentissage » piloté par l'APCM ; elle sera effective dès septembre 2010.

REVALORISER LES COMMERCES DE QUARTIER L'APCM et l'EPARECA s'associent

Magasins en déshérence, dégradations, mauvaise image: dans près de deux cent cinquante quartiers en difficulté, la situation du tissu commercial est particulièrement fragile. Ayant pour objectif le développement d'implantations artisanales dans les projets de création ou de rénovation de centres commerciaux de proximité artisanaux, Bernard Gérard, président d'Epareca (Établissement public

d'aménagement et de restructurations des espaces commerciaux et artisanaux), et Alain Griset ont signé le 8 juin dernier une convention de partenariat. La convention renforce la participation de l'APCM et des chambres de métiers et de l'artisanat à la reconfiguration des espaces commerciaux de proximité. L'Epareca bénéficiera de l'expertise des CMA sur le tissu artisanal des territoires concernés.



La Lettre de l'APCM • Bimestrielle • Directeur de la publication: Alain Griset • Rédacteur en chef: François Moutot • Rédaction: Isabelle Pouget-Abadie - Elisabeth de Dieuleveult • APCM - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél.: 01 44 43 10 00 - www.artisanat.fr • Diffusion: Loïc Langlo (langlo@apcm.fr) Tél.: 01 44 43 10 91 - Fax: 01 44 43 10 46 • Tirage: 4000 exemplaires • Éditeur délégué: Edimétiers - Tél.: 03 87 69 18 18 • Impression: Champagnac • ISSN 1950-8093.

Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat: 0825 36 36 36